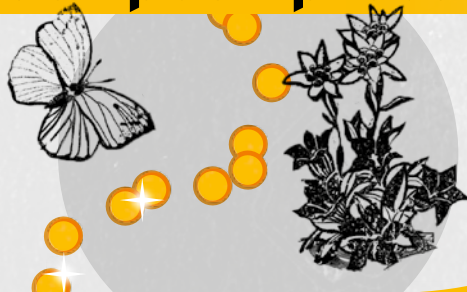


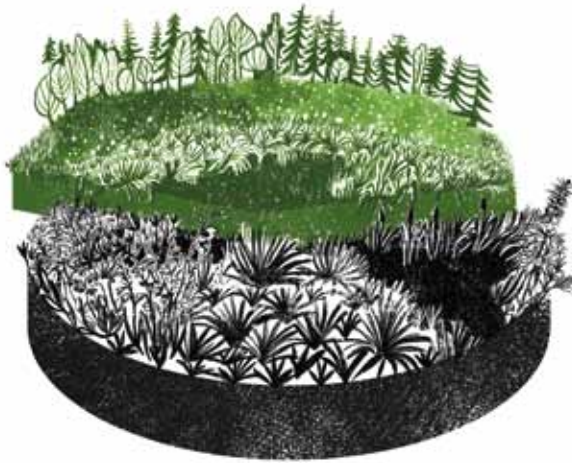
# pro natura magazine

01/2018 JANVIER



**En Suisse, pays riche, l'argent coule à flots, sauf pour protéger la nature**





**4** Une part de nature impayée  
La nature n'est pas seulement à disposition. Parce qu'elle a souvent été gravement endommagée, des moyens sont nécessaires pour réparer les impacts négatifs. Mais les fonds disponibles ne sont pas suffisants.

## EcoNico et la quête du style

De retour à une vie simple, proche de la nature: pour le snowboarder Nicolas Müller, le style n'est pas seulement une question de technique, mais un état d'esprit.

**16**



**24**

## Chaos et mégalomanie

Sion vend sa candidature aux Jeux olympiques comme durable, mais les JO peuvent-ils sérieusement être durables? Andrew Zimbalist, économiste américain et expert des Jeux, n'y croit pas une seconde.

**Trois quarts en moins**  
Selon l'entomologiste Yves Gonseth, le déclin spectaculaire des insectes mis à jour par une étude allemande est également visible en Suisse.

**28**



**pro natura magazine**

Revue de Pro Natura - Ligue suisse pour la protection de la nature

pro natura est reconnue par le Zewo



**Impressum:** Pro Natura Magazine 1/2018. Cette revue paraît cinq fois par an (plus le Pro Natura Magazine Spécial) et est envoyée à tous les membres de Pro Natura. ISSN 1422-6235

**Rédaction:** Florence Kupferschmid-Enderlin (fk), rédactrice édition française; Raphael Weber (raw), rédacteur en chef; Nicolas Gattlen (nig), rédacteur alémanique

**Mise en pages:** Simone Juon, Raphael Weber, Florence Kupferschmid-Enderlin. **Couverture:** illustration Simone Juon/Vera Howard

**Ont collaboré à ce numéro:** Rico Kessler (rke), Simona Kobel, Marcel Liner, Sabine Mari, Bertrand Sansonnens (bs), Silva Semadeni, Urs Tester, Marcus Ulber, Verena Wagner (vw), Rolf Zenklusen

**Traductions / relecture:** Fabienne Juillard, Sylvain Pichon, Muriel Raemy, Yves Rosset, Bénédicte Savary, Emmanuel Studer

**Délai rédactionnel n°2 / 2018:** 16 janvier 2018

**Impression:** Vogt-Schild Druck AG, 4552 Derendingen. Tirage: 143 000 (105 000 allemand, 38 000 français). Imprimé sur papier recyclé FSC

**Adresse:** Magazine Pro Natura, Ch. de la Caricaie 1, 1400 Cheseaux-Noréaz, tél. 024 423 35 64, fax 024 423 35 79, e-mail: secretariat.romand@pronatura.ch, CCP 40-331-0

**Secrétariat central de Pro Natura:** case postale, 4018 Bâle, tél. 061 317 91 91 (9 h à 12 h et 14 h à 17 h), fax 061 317 92 66, e-mail: mailbox@pronatura.ch

**Régie des annonces:** CEBECO GmbH, Webereistr. 66, 8134 Adliswil, tél. 044 709 19 20, fax 044 709 19 25. **Délai pour les annonces n°2 / 2018:** 26 janvier 2018

Pro Natura est membre fondateur de l'UICN - Union mondiale pour la nature et membre suisse de Friends of the Earth International

[www.pronatura.ch](http://www.pronatura.ch)



éditorial

## La nature n'a pas de prix

C'est certainement ce que prétendra un bénévole qui donne de son temps pour entretenir une réserve naturelle, pour construire un mur de pierre sèche ou pour faire traverser des grenouilles pendant la période de la migration. La nature, au-delà de toute matérialité. Pour ceux, par contre, qui estiment que seul le prix exprime la véritable valeur des choses, si la nature n'a pas de prix et n'est pas négociable sur le marché, elle est alors un bien comme un autre à disposition sous nos yeux, sous nos pieds, dont on peut se servir sans limites: on utilise, on exploite, on pollue, on piétine. Jusqu'à quand?

Cette dichotomie un peu caricaturale pose le décor d'une réalité qui mérite de s'y attarder. Dans les faits, que sommes-nous prêts à faire concrètement pour protéger la nature et mettre un frein à la perte de biodiversité galopante? Quels montants sommes-nous disposés à investir dans des projets de revitalisation de cours d'eau, de promotion d'espèces menacées, d'entretien de haut marais? Quel budget la Confédération et les pouvoirs publics de manière générale sont-ils prêts à voter pour la nature?

Il paraît que la prise de conscience de l'état catastrophique de la nature n'est pas assez développée dans la population. Soit. Il semble surtout que nos élus considèrent encore la nature comme un luxe. La dernière évaluation de la sensibilité des parlementaires aux questions environnementales ([www.ecorating.ch](http://www.ecorating.ch)) semble nous donner raison: à Berne, la majorité préfère encore renflouer les budgets militaire et nucléaire. Et s'il fallait encore un argument, les chiffres sont accablants: seulement 0,34 % des dépenses publiques sont consacrées à la protection de la nature et du paysage.

Mais ne parlons pas que d'argent. Je préfère encore croire et espérer que chacun puisse développer une conscience aiguë de l'importance de protéger la nature simplement à son contact. Sortons de nos bureaux et des couloirs parlementaires, éteignons les écrans d'ordinateur et lâchons nos téléphones portables, la protection de la nature ne se joue pas que dans des concepts et des lignes budgétaires. La nature se vit surtout dans son corps et dans sa chair. La nature n'a pas de prix. Partant, sa protection n'est pas négociable.

FLORENCE KUPFERSCHMID-ENDERLIN, rédactrice romande

## 4 dossier

- 4 Trop peu d'argent: Confédération, cantons et communes rendent la protection de la nature difficile.
- 7 Au-delà de l'argent: Marc Chardonens, directeur de l'OFEV, sur les déficits dans la protection de la nature.
- 10 Etiquette de prix: donner une valeur à la nature peut-il induire un revirement de situation?
- 13 Substitut: l'Etat ne remplit pas ses tâches, ainsi des organisations privées comme Pro Natura agissent.

## 16 rendez-vous

## 18 en bref

## 20 actuel

- 20 Lanterne rouge: le rapport environnemental de l'OCDE place la Suisse en dernière position.
- 22 Ouvrir les frontières: le Conseil fédéral espère plus de concurrence pour une agriculture plus écologique.
- 24 Durable sur le papier: l'expert Andrew Zimbalist sur le développement des Jeux olympiques.
- 26 Sous pression: la Commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage dérange.
- 28 Choquant: l'entomologiste Yves Gonseth sur les résultats attendus d'une étude sur les insectes.

## 31 nouvelles

- 31 Animal de l'année: l'hermine a besoin d'habitats riches en petites structures.

## 32 saison

## 34 service

## 37 pro natura actif

## 39 shop

2800 millions de francs



Culture

Dépenses publiques pour la culture en 2014  
(Confédération, cantons, communes).

Source : OFS

# Trop peu d'argent pour la protection de la nature

**L'argent seul ne fait pas tout, mais sans argent il n'est pas possible de protéger la nature. Et il en manque à tous les niveaux. Les chiffres de la Confédération et du canton de Zurich illustrent l'ampleur des lacunes en matière de financement.**

Les pouvoirs publics dépensent annuellement près de 700 millions de francs pour la protection de la nature et du paysage. C'est beaucoup d'argent. Mais c'est loin d'être suffisant pour mettre un frein aux pertes continues que subit la biodiversité. Selon le dernier rapport de l'OFEV « Biodiversité en Suisse : état et évolution », les habitats naturels et la composition spécifique des espèces qu'ils renferment se ressemblent de plus en plus. De nombreux marais par exemple continuent de s'assécher et sont exposés à des apports en azote élevés. Ils se transforment en prairie ordinaire. Quant à la situation des espèces menacées (oiseaux ou plantes vasculaires), elle s'est encore aggravée depuis les dernières études il y a 15 ou 20 ans. Le rapport conclut que des « efforts accrus » sont nécessaires pour se conformer aux exigences constitutionnelles et aux obligations internationales (par exemple la Convention sur la diversité biologique).

Voilà qui exige davantage de moyens financiers. L'OFEV estime que la mise en œuvre de la Stratégie Biodiversité Suisse nécessitera 127 millions de francs supplémentaires par an jusqu'en

vient pas automatiquement aux cantons. Pour obtenir des fonds fédéraux, ils doivent toutefois prendre à leur charge 40 à 60 % des coûts.

L'exemple de Zurich montre à quel point les cantons doivent augmenter massivement leur engagement. En avril dernier, le conseiller d'Etat Markus Kägi a dressé le bilan de la réalisation des objectifs du concept général de protection de la nature dans le canton de Zurich. Depuis que le concept a été adopté en 1995, seulement 50 % des objectifs ont été atteints. Les plus grandes lacunes concernent la restauration des aires naturelles protégées de haute qualité et la protection des espèces. Et l'avenir ne présage rien de bon. Les progrès sont de plus en plus difficiles à réaliser, en raison de la croissance démographique et des exigences croissantes en mobilité et en surface d'habitation : alors qu'il était encore possible d'atteindre une progression de 10 % entre 1995 et 2005, seuls 6 % ont pu être gagnés au cours des dix dernières années.

## Zurich dépense un tiers des fonds nécessaires

Malgré quelques succès ponctuels, la situation des plantes et des animaux a globalement continué de se dégrader. Des 70 000 hectares de prairies et de pâturages secs (PPS) que comptait originellement le canton de Zurich, il en subsistait encore 1 000 en 1990. Depuis lors, cette surface s'est encore réduite pour atteindre 650 hectares. Le recul de l'alouette des champs est dramatique : ses effectifs se sont effondrés de 80 % au cours des 30 dernières années.

Néanmoins, le Conseil d'Etat zurichois ne semble pas disposé à s'attaquer au problème avec le sérieux nécessaire. Si le canton voulait accomplir ses tâches de protection de la nature et maintenir la biodiversité stable, il devrait dépenser 50 millions de francs par an (0,3 % du budget de l'Etat) conformément au

**Avec les budgets actuels, les cantons ne peuvent pas remplir leurs obligations.**

2020 et 392 millions par an à partir de 2020. Ce sont surtout les cantons qui sont sollicités. Il leur appartient d'appliquer les lois sur la protection de la nature et de mettre en œuvre le plan d'action pour lequel la Confédération mettra dorénavant à disposition jusqu'à 80 millions de francs par an. Mais l'argent ne re-

**895 millions de francs**



**Subventions au nucléaire**

Subventions budgétaires pour le secteur public (fonds de recherche fédéraux, fonds de l'OCDE, subventions croisées de l'hydroélectricité à l'énergie nucléaire).

Source: SES

**706 millions de francs**



**Nature et paysage**

Dépenses pour la protection de l'environnement dans le domaine de la protection des espèces et du paysage en 2014 (Confédération, cantons, communes), y compris les paiements directs écologiques à l'agriculture.

Source: OFS

**Dépenses publiques annuelles**

**9000 millions de francs**



**Militaire**

Dépenses fédérales, cantonales et communales, utilisation des propriétés, coûts pour perte de gains, intérêts de la dette.

Source: OFS / Beobachter

**3457 millions de francs**



**Agriculture**

Dépenses de l'Etat pour les paiements directs, les améliorations foncières, la promotion de la production et des ventes, les mesures sociales (2014).

Source: OFAG

Illustrations: Vera Howard

concept général de protection de la nature. Or aujourd'hui, le canton n'en dépense qu'un tiers environ. « Avec les ressources financières actuelles, les objectifs ne peuvent pas être atteints », a résumé le conseiller d'Etat Kägi en avril, se prononçant en faveur de « beaucoup plus d'argent ». Il a également rappelé que « les trois quarts de l'argent dépensé pour l'entretien des surfaces de protection de la nature reviennent aux agriculteurs mandatés, aux services forestiers des communes et à l'entretien des surfaces vertes ». L'argument n'est pas vraiment entendu au Conseil d'Etat, comme l'ont montré les précédents exercices budgétaires. A fin 2016, le Conseil d'Etat a réduit de près de 10% les versements au fonds de protection de la nature et du paysage. En conséquence, divers projets de conservation d'espèces et de mi-

lieux naturels prioritaires ont dû être reportés et des mesures d'entretien ont été réduites.

**Pro Natura Zurich lance une initiative populaire**

« La politique de protection de la nature de Zurich doit désormais être axée sur les besoins de la nature », exige Andreas Hasler, chargé d'affaires de Pro Natura Zurich. « Cela nécessite une augmentation rapide et significative de l'engagement financier et des ressources humaines, conformément au concept général de protection de la nature. » Pro Natura Zurich, en collaboration avec Birdlife Zurich et le WWF Zurich, lance une initiative populaire visant à garantir légalement les fonds nécessaires à la préservation de la diversité animale et végétale dans le canton. >>



Malgré ses importants déficits en matière de protection de la nature, le canton de Zurich n'est pas le dernier de la classe. Le canton a même joué un rôle pionnier avec son concept général de protection de la nature adopté en 1995. La plupart des cantons manquent d'objectifs clairs et de contrôles des résultats. Et pratiquement aucun service n'est doté en ressources suffisantes pour accomplir ses tâches. Il manque annuellement 18 millions de francs pour la protection et l'entretien des biotopes d'importance nationale et un investissement unique de près de 1,6 milliard de francs pour des mesures d'assainissement. Il manque aussi des moyens pour la gestion des zones protégées cantonales et de nombreuses autres surfaces (zones résidentielles, forêts, etc.). C'est ce que montre, entre autres, une évaluation des interpellations dans les parlements cantonaux au sujet de l'atteinte des objectifs de la Convention internationale sur la diversité biologique d'ici 2020. Les gouvernements ont répondu à l'unisson que la promotion de la biodiversité nécessitait des moyens renforcés.

### Les communes en font trop peu

Les communes sont elles aussi à la traîne. Dans une enquête de Birdlife Suisse (2015), les trois quarts des villes et des municipalités réclament un financement supplémentaire. Les fonds actuellement disponibles sont modestes: dans l'ensemble, les communes dépensent environ 57 millions de francs par année pour la protection de la nature (cantons: 205 millions). A peine la moitié des communes disposent d'un budget annuel de plus de 10 000 francs pour la protection de la nature et d'un minimum de 10 postes.

Les pouvoirs publics ont-ils alors trop peu de ressources? C'est plutôt une question de priorités: les communes dépensent en moyenne cent fois plus pour les transports que pour la protection de leur nature. Et la Confédération met à disposition près de 1 milliard de francs pour les Jeux Olympiques Sion 2026.

NICOLAS GATTLEN est rédacteur du Magazine Pro Natura.

## Que pourrait-on réaliser d'autre avec les fonds fédéraux pour Sion 2026 ?

200 kilomètres



Renaturer des rivières

900 kilomètres



Construire des murs de pierre sèche  
(La moitié de la longueur de la frontière suisse)

6,5 millions d'exemplaires



Planter des arbres fruitiers haute tige  
(état aujourd'hui: environ 2 millions)

1 milliard de francs

Jeux Olympiques Sion 2026

Garantie de déficit de la Confédération et participation de la Confédération aux infrastructures et à la sécurité publique, total: 995 millions de francs.

Pendant 8 ans



Assurer la protection et l'entretien des biotopes d'importance nationale

## « On n'y arrive pas du jour au lendemain »

**Tant que la population ne perçoit pas le mauvais état de la nature, il est difficile de mettre en œuvre les mesures nécessaires. Marc Chardonnens, directeur de l'OFEV, explique pourquoi le retard à rattraper n'est pas seulement une question d'argent.**



Marc Chardonnens (58 ans) est directeur de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) depuis avril 2016. Auparavant, l'ingénieur agronome a dirigé pendant douze ans le Service de l'environnement du canton de Fribourg.

**Pro Natura Magazine: nous avons l'impression que la protection de la nature semble être actuellement en difficulté sur la scène politique. Partagez-vous cette impression?**

**Marc Chardonnens:** il est vrai que les débats actuels en matière de politique de l'environnement reflètent – parfois exagérément – un conflit entre utilisation et protection. La pression sur la nature augmente, ne serait-ce qu'en raison de la croissance démographique ininterrompue: malgré une surface limitée, les besoins sont toujours plus nombreux.

**Comme directeur de l'OFEV, ressentez-vous aussi cette pression?**

Sur certains points, oui. Les pesées d'intérêts prennent de plus en plus d'importance, comme c'est le cas aujourd'hui par exemple avec la nouvelle stratégie énergétique.

**Selon vous, le plan d'action (PA) Biodiversité est aussi au cœur d'une pesée d'intérêts? Des associations de protection de l'environnement réclament un paquet de mesures plus conséquent.**

L'objectif de la Stratégie Biodiversité Suisse est de maintenir et de favoriser la biodiversité à long terme. A cet égard, le PA Biodiversité n'est qu'un outil de protection de la nature parmi d'autres; citons par exemple la révision de l'ordonnance sur les biotopes ou celle sur les paysages et sites naturels d'importance nationale. Bien qu'elles n'aient rien de spectaculaire, ces révisions constituent des bases essentielles pour les autorités d'exécution.

**Le PA est sans doute l'outil principal.**

L'élaboration du PA Biodiversité a été particulièrement complexe. Nous nous sommes heurtés à des positions très différentes. Dans

un premier temps, notre idée était de mettre au diapason toutes les mesures jusqu'en 2040. Toutefois, au moment de passer à l'action, la question s'est posée de savoir comment attirer l'attention du monde politique sur l'urgence de la situation. Nous pensons avoir élaboré un bon projet en nous concentrant sur des étapes plus modestes, mais concrètes. Un projet qui peut être soutenu par l'ensemble des milieux politiques. Comparons cela à une course en montagne: le sommet est devant nous, avec

« La question se pose: comment démontrer l'urgence de la situation aux politiciens? »

différentes voies pour y parvenir. Mais il faut avancer pas à pas. Nous avons placé le premier objectif intermédiaire en 2027 et divisé le chemin à suivre en deux étapes. Nous mettrons en œuvre les premières mesures jusqu'en 2023, puis nous procéderons à un examen pour déterminer lesquelles auront porté leurs fruits et devront perdurer. Certes ce n'est pas le plan global prévu initialement, mais notre stratégie correspond à cette approche pragmatique qui fait souvent ses preuves en Suisse.

**Peut-on alors dire que, pour le PA, la faisabilité l'a emporté sur la nécessité?**

La faisabilité, l'efficacité et l'acceptation. Nous avons clairement démontré la nécessité d'agir et constaté l'état préoccupant de la biodiversité. Il revient maintenant au monde politique d'en tenir compte. Les cantons jouent également un rôle décisif pour le PA, car il est de leur ressort d'appliquer les mesures. Soulignons qu'une bonne collaboration existe avec eux aujourd'hui dans la mise en œuvre des mesures spéciales décidées en 2016 en faveur de la biodiversité.

**Les cantons ne reçoivent des fonds fédéraux que s'ils contribuent aussi pour moitié aux mesures de protection de la nature. Que fait l'OFEV avec les cantons pour lesquels l'environnement n'est pas une priorité et/ou qui ont peu de moyens? >>**

## Mise en œuvre de la Stratégie Biodiversité Suisse (SBS)

Les cantons connaissent la situation initiale et les carences existantes. La mise en œuvre dépend bien sûr de leur définition des priorités et de leurs ressources financières, mais si notre surveillance révèle qu'un canton souffre d'un grand retard, nous privilégions le dialogue et recherchons comment améliorer la situation.

**Le Conseil fédéral a précisé que les fonds pour la biodiversité échoiront en 2023 et qu'un contrôle de l'efficacité aura lieu en 2022. Or, dans la protection de la nature, les effets voulus ne se déploient qu'après de nombreuses années. Ne risque-t-on pas d'aboutir à une nouvelle réduction des fonds consacrés à la biodiversité?**

Il est vrai que les écosystèmes ont besoin de temps pour réagir. Mais grâce à notre surveillance des mesures et des projets pilotes du plan d'action Biodiversité, nous ne partons pas de zéro. Même sans résultat évident immédiat, nous pouvons déterminer s'il existe un potentiel d'évolution.

« L'aspect de la biodiversité est de plus en plus intégré aux décisions fédérales. »

**La Confédération a estimé à 127 millions de francs par an les lacunes actuelles en matière de financement de la protection de l'environnement, en tenant compte de la Convention mondiale sur la diversité biologique. Elles atteindront même 392 millions à partir de 2021. Ces chiffres mettent-ils en lumière, une fois encore, le fossé entre nécessité et faisabilité?**

Le fait est qu'en Suisse, la moitié des biotopes est dans une situation insatisfaisante et un tiers des espèces sont menacées. Nous cherchons à corriger concrètement ces déficits, sur la base des objectifs de la Convention sur la diversité biologique. Cela dit, il serait erroné d'attribuer notre retard uniquement à un manque de moyens financiers: il s'agit d'un processus bien plus large. Nous devons par exemple continuer à travailler sur la perception: tant que les gens penseront que la nature va bien et qu'aucune espèce ne disparaît, il sera difficile d'obtenir des moyens et d'adopter des dispositions légales. Nous avons donc dû commencer par élaborer une bonne base de données afin de pouvoir identifier clairement les problèmes.

**Total: 642 millions de francs**

Besoins financiers annuels à partir de 2020 pour la mise en œuvre de la SBS

Source: Rapport de l'OFEV à la Convention sur la diversité biologique CDB (2016)



**182 millions de francs**

Manque de financement à partir de 2020 (par an)

Le rapport identifie un manque de financement de 210 millions de francs par an de 2020 à 2040 à la charge des cantons.

**Un objectif de la Convention sur la diversité biologique est de biffer les subventions publiques nuisant à la biodiversité, parmi lesquelles les contributions à la production pour l'agriculture intensive. Où en est la Suisse sur ce point?**

Le processus est complexe, mais la question de la biodiversité influence de plus en plus fortement les décisions fédérales. On le voit actuellement, notamment dans l'orientation de la politique agricole. Notre agriculture produit encore incontestablement beaucoup trop d'azote: 48 000 tonnes d'ammoniac par an, alors que la limite acceptable serait de 25 000 tonnes. Nous ne pourrions pas atteindre pareille réduction du jour au lendemain. Voilà qui explique l'introduction de différentes mesures, en particulier dans la politique agricole 14-17. Et le Conseil fédéral examine si un assouplissement de la protection à la frontière peut permettre de diminuer l'intensité d'utilisation des intrants et s'il est possible d'encourager une agriculture adaptée à nos conditions de production.

**Que se passerait-il en cas d'application plus stricte du principe du pollueur-payeur, selon lequel quiconque nuit à la nature doit en payer la facture? On le considère comme l'un des piliers de la législation environnementale.**

Ce principe s'applique à de nombreux domaines, comme le traitement des déchets ou l'épuration des eaux. Des fonds issus de la mobilité servent désormais aussi à construire des passages à faune.

**Ce pourrait être un premier pas, mais d'après une étude fédérale, le trafic cause chaque année plus de 800 millions de francs de dommages à la nature et au paysage. Pourquoi**



## 460 millions de francs

Dépenses annuelles de la Confédération en faveur de mesures de promotion de la biodiversité

Dont 364 millions de francs de subventions à l'agriculture pour des surfaces de promotion de la biodiversité (année 2014).

### leur protection ne bénéficie-t-elle pas d'argent provenant de la redevance poids lourds, de l'impôt sur les carburants et de la vente de vignettes?

Ces prochaines années, dans le cadre du PA Biodiversité, quelque 46 millions de francs supplémentaires iront à des mesures de mise en réseau d'espaces naturels et à la création d'habitats le long des routes. Ce n'est pas rien. Des fonds issus de la caisse routière vont aussi à la prévention des risques naturels et à la protection contre le bruit. Mais c'est la Constitution qui spécifie à quoi doit servir tel ou tel fonds : on ne peut pas la modifier si facilement.

### Pour assurer le financement de la protection de la nature et lui donner globalement davantage de poids, la Confédération a envisagé d'instaurer un fonds pour les infrastructures écologiques, sur le principe des fonds pour les trafics routier et ferroviaire. Est-ce toujours d'actualité?

L'impulsion devrait venir de la sphère politique, car il faudrait modifier la Constitution et organiser une votation fédérale. Le cadre est clair en ce qui concerne les routes nationales et les chemins de fer, alors qu'avec un fonds pour une infrastructure écologique, nous devrions d'abord déterminer quels objets il intégrerait. Il me semble préférable que les diverses politiques fédérales tiennent compte de la biodiversité. Nous y travaillons.

### Vous avez pourtant affirmé que la population n'est pas encore suffisamment consciente du mauvais état de l'environnement. Un tel fonds ne pourrait-il pas souligner l'importance de ce que la nature nous apporte, insister sur le fait que nous devons la ménager et pas seulement en disposer gratuitement?

Je doute que la création d'un fonds soit la meilleure façon de sensibiliser le public à la néces-

sité de protéger la nature. Il me paraît plus efficace d'ancrer à tous les niveaux l'aspect de la biodiversité, d'atteindre des résultats concrets et de les montrer, au lieu de centraliser cette tâche dans un fonds fédéral.

### Selon vous, que peuvent faire des organisations de défense de l'environnement comme Pro Natura pour soutenir l'OFEV dans sa mission?

Nos échanges avec les associations écologiques sont passionnants, importants et fructueux. Bien sûr, une ONG ne joue pas le même rôle qu'un office fédéral, ce qui est une bonne chose. Il nous appartient de défendre des points de vue différents et nous devons le faire. Mais nous devons aussi nous comprendre mutuellement. Une politique noir/blanc ne permettra pas d'atteindre nos objectifs. Nous entendons sur l'évaluation de la situation est déjà un pas considérable. Après, notre pays dispose de tous les instruments pour faire aboutir les bons projets. Exactement comme lors d'une course en montagne, où différentes voies peuvent mener au sommet.

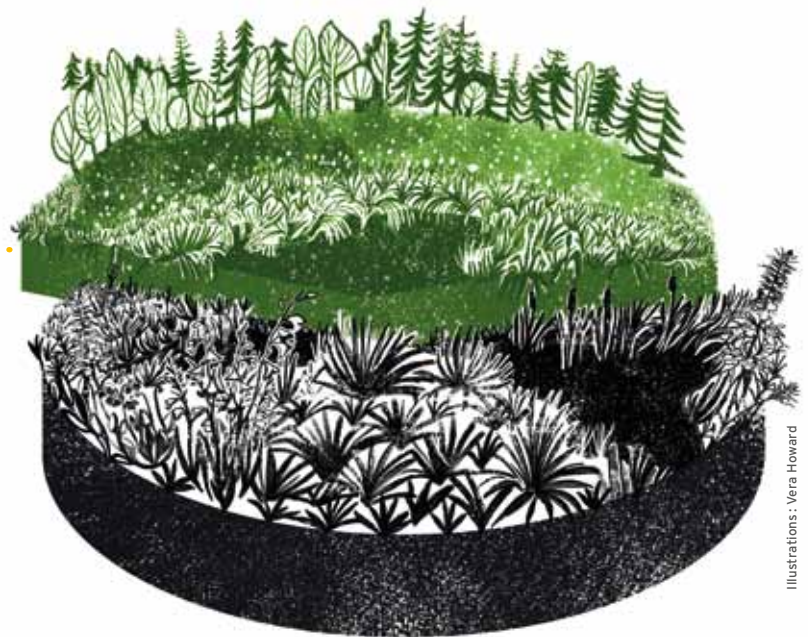
RAPHAEL WEBER, rédacteur en chef du Magazine Pro Natura.

## Total: 320 millions de francs

Besoins annuels de financement pour la protection et la régénération des biotopes d'importance nationale conformément à la loi

(mesures de régénération jusqu'en 2040)

Source: rapport de l'OFEV « Coûts des inventaires de biotopes » (2017)



Illustrations: Vera Howard

**129 millions de francs**  
Dépenses publiques annuelles pour la protection, l'entretien et la régénération des biotopes d'importance nationale

**Protection et entretien des biotopes d'importance nationale**

**191 millions de francs**  
Manque de financement par année

## Quelle est la valeur d'un gypaète barbu ?

**Parce que la nature est un bien public et n'a pas de prix sur le marché, les incitations à la promouvoir ou à la ménager font défaut. Des scientifiques tentent maintenant de déterminer la valeur (marchande) de la nature et de lui assurer une visibilité. Des critiques s'interrogent cependant sur le fait que cela entraînera un revirement majeur.**

La nature a un problème avec lequel se débat également le monde de la musique : une majorité de ses produits et services n'a pas de valeur marchande. Tous en profitent, personne ne paye. De l'eau propre ? C'est gratuit. Un joli chant d'oiseau ? Gratuit. Un nouvel album ? On peut l'écouter gratuitement sur internet. Mais tandis que les artistes peuvent encore gagner de l'argent avec des concerts et assurer ainsi leur subsistance, la nature dépend de la bonne volonté de la société. Sommes-nous prêts à faire passer l'autoroute sous un marais plutôt qu'au travers, et pour cela à dépenser beaucoup plus d'argent ? Peut-être, peut-être pas.

Comme la nature et les services qu'elle offre ne se négocient pas sur le marché, l'effet régulateur du marché est absent : entreprises, politiques et consommateurs n'ont pas à tenir compte

dans leurs décisions de la rareté des ressources naturelles et des coûts élevés. La nature peut ainsi être polluée par des nitrates, entravée par des routes ou détruite par des drainages, sans que nous ayons à en payer le prix. Les pertes – détérioration de la qualité des sols, de l'air, des eaux souterraines, des biotopes, etc. – et les coûts des mesures de réparation ne sont pas mis à la charge de ceux qui les occasionnent, mais bien de la collectivité publique.

### Les coûts non couverts du transport routier

Prenons l'exemple des transports : selon une étude de l'Office fédéral du développement territorial (ARE), les coûts externes de la circulation routière dans le domaine de la nature et du paysage s'élevaient à 816 millions de francs en 2013. Il s'agirait par

## Services écosystémiques de prairies dans le canton d'Argovie



### Prairie intensive

Valeurs moyennes de services écosystémiques choisis par hectare et par an. L'eau des prairies intensives doit être nettoyée dans les stations d'épuration en raison de la forte contamination par l'azote et le phosphore, ce qui n'est pas le cas avec les prairies sèches.

Source : Congrès « Bedeutung von Landschaftsstrukturen für Ökosystemleistungen von Trockenwiesen », Sven-Erik Rabe / Adrienne Grêt-Régamey EFP Zurich.

conséquent d'investir le même montant pour des acquisitions foncières, la création de nouveaux biotopes, des contrats d'entretien, ponts pour la faune, etc., pour réparer les dommages causés par la construction de routes. Dans les faits, les automobilistes ne supportent qu'une fraction des coûts.

Dans une certaine mesure, ce manque d'internalisation des coûts environnementaux est corrigé par l'Etat et les organisations environnementales. Mais c'est aux générations futures que reviendra la majeure partie des coûts. Elles devront alors se satisfaire de conditions environnementales de moindre qualité ou consentir des investissements considérables pour restaurer

## Les coûts externes sont à la charge des générations futures.

les habitats naturels ou garantir leurs services (protection contre l'érosion, protection contre les avalanches, purification de l'eau, etc.) par des mesures techniques. C'est discutable non seulement d'un point de vue éthique, mais aussi d'un point de vue économique. Car des investissements ponctuels dans la protection de la nature sont généralement beaucoup plus avantageux que des mesures de rétablissement ou de compensation ultérieures.

### Retour à la nature à New York

C'est ce que démontre un exemple aux Etats-Unis : en 1996, la ville de New York cherchait à savoir comment améliorer la qualité déclinante de son eau potable. Une installation de filtration aurait coûté environ 8 milliards de dollars, avec des coûts de fonctionnement de 300 millions de dollars par an. La ville a préféré recourir à la nature : pour 1,5 milliard de dollars, elle a acheté des terres dans la zone de captage, y a restreint l'explo-

### Services écosystémiques

On entend par « services écosystémiques » les bénéfices que les êtres humains retirent des écosystèmes, par exemple la production de l'oxygène de l'air, l'épuration naturelle des eaux, la biomasse qui nourrit les animaux domestiqués, pêchés ou chassés, l'activité des pollinisateurs dans les cultures et celle des organismes qui produisent et entretiennent l'humus, la séquestration naturelle de carbone dans le bois, les sols, les mers et le sous-sol, ou encore le recyclage permanent des nutriments et de la nécromasse par les animaux, champignons et bactéries. On y inclut parfois les aménités offertes par la nature comme la beauté des paysages.

La « contribution de la nature au bien-être humain » peut être mesurée et rendue visible par différentes méthodes. Différents processus sont également utilisés pour la conversion en unités monétaires.



Prairie sèche



tation agricole, protégé la biodiversité, et bénéficie désormais des services de purification de l'eau de cet écosystème revitalisé.

En sciences, on qualifie ces services de la nature en faveur de l'homme de «services écosystémiques». Le concept gagne en influence dans la politique internationale de protection de la nature. Et il faut espérer qu'il soit systématiquement intégré à toute décision politique. Pourtant ce concept a ses limites, car il est bien difficile de recenser de manière exhaustive les services des écosystèmes, et a fortiori ceux des espèces. Quels services utiles fournit le gypaète barbu? Et le bostryche? Beaucoup de calculs ne se concentrent que sur un petit nombre de services écosystémiques quantifiables, tels la capacité d'absorption du CO<sub>2</sub> ou de

## Les valeurs naturelles devraient être incluses dans le débat politique.

protection contre les inondations, car pour la plupart il n'existe guère de données scientifiques sûres. Il va sans dire que quantifier et monétiser ces services s'avère encore plus difficile.

Les critiques craignent en outre que, du fait de la quantification, la nature ne devienne une simple marchandise. L'initiative européenne du «no net loss» (perte nette nulle) peut être citée en exemple. Ce mécanisme de compensation pour les atteintes à la nature fait craindre une division encore plus grande entre paysage productif et paysage protégé. Un service écosystémique n'est pas non plus toujours en rapport avec la diversité des espèces. Ainsi, une monoculture de sapins peut procurer des valeurs de purification de l'eau aussi élevées qu'une prairie maigre riche en espèces – et un parc urbain verdoyant la même valeur récréative qu'une forêt entière. Et que se passe-t-il si la valeur monétaire d'un service écosystémique est inférieure au profit qui peut être tiré de l'exploitation des ressources naturelles de l'écosystème? Des économistes ont calculé par exemple qu'il serait économiquement plus rentable de défricher les forêts pluviales de la côte ouest du Canada ou d'exploiter les populations de petits rorquals que de protéger l'écosystème ou l'espèce en investissant dans des mesures de conservation.

### La valeur intrinsèque d'une espèce

Ce calcul néglige toutefois le fait que la valeur économique inclut non seulement les services écosystémiques mais aussi la valeur d'existence d'une espèce ou d'un habitat, c'est-à-dire le montant que nous sommes prêts à payer, par exemple pour empêcher l'extinction du petit rorqual. Il suffit qu'une seule personne ait le désir de préserver une espèce pour que celle-ci acquiert une valeur économique. Mais ce que l'on est prêt à payer

pour sa conservation pourrait être moindre que les bénéfices financiers attendus d'un projet, ce qui engendre une pression supplémentaire sur l'espèce. Dans son livre «Kritik der Grünen Ökonomie», Barbara Unmüßig, membre du comité directeur de la Fondation Heinrich-Böll, exige par conséquent que l'on se démarque de l'approche économique: «Je pense que nous avons d'autres moyens et méthodes. Si nous considérons que quelque chose vaut la peine d'être protégé, pourquoi ne le protégeons-nous pas tout simplement?»

### Utile pour les conflits d'utilisation des terres

Adrienne Grêt-Regamey, professeure à l'Institut de développement du territoire et du paysage de l'EPFZ, considère néanmoins les calculs économiques des produits et services naturels comme pertinents: «Ils constituent une base de discussion importante, par exemple dans les conflits liés à l'utilisation des terres.»

Une chose est sûre: les mesures de réparation ne permettront pas à elles seules de préserver la biodiversité de notre pays. Cela ne peut réussir que si la valeur de la nature acquiert plus de poids dans la discussion sur les conflits d'utilisation des terres et que les taxes environnementales et les mécanismes de compensation sont développés.

NICOLAS GATTLEN

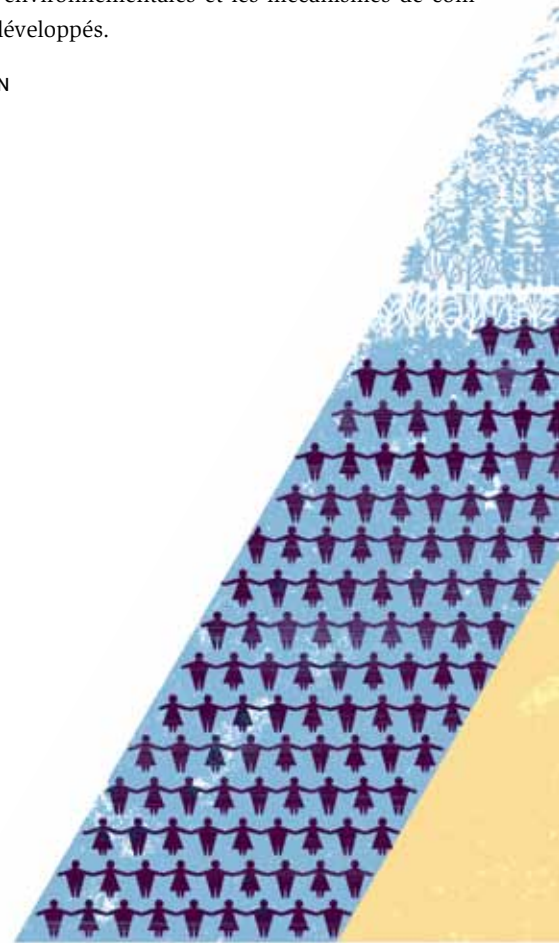


Illustration: Vera Howard

# Aux privés de protéger la nature ?

**Les organisations privées comme Pro Natura soutiennent toujours plus de projets qui sont en réalité du ressort de l'Etat. En dépit d'un grand nombre de beaux succès, on ne peut pas protéger la nature de cette façon.**

Le lac de Baldegg est un but d'excursion qu'on recommande comme un secret bien gardé et le site contribue à la qualité de vie des habitants du Seetal. On peut se balader sur ses rives naturelles, apercevoir des oiseaux rares depuis les plateformes d'observation, pêcher à la ligne ou se baigner. Tout le lac est une réserve naturelle cantonale. Aux alentours s'étendent des zones de frai pour les amphibiens et des bas-marais d'importance nationale. Ce bijou naturel est géré par une organisation privée de protection de la nature : Pro Natura. Les prestations dont bénéficie le public sont aussi partiellement financées par des fonds privés. Pro Natura verse près de 60 000 francs par année pour l'entretien et les travaux du site. Et les nombreuses heures de travail bénévole ne sont pas prises en compte dans ce montant.

## Pro Natura joue son rôle

Ce n'est pas un cas isolé. Le 19 octobre 2017, un projet de revitalisation d'un des derniers hauts-marais du Plateau a été inauguré par les conseillers d'Etat des cantons de Berne et de Soleure. La Confédération et les cantons devraient payer pour l'assainissement du haut-marais, mais sans le soutien de Pro Natura et d'autres bailleurs de fonds privés, le projet ne se serait pas réalisé. Dans le canton de Neuchâtel, une prairie sèche d'importance nationale est gagnée par les buissons. Le canton doit la faire débroussailler pour protéger ses orchidées et ses papillons. Mais comme le budget alloué à la protection de la nature est insuffisant, ce projet sera cofinancé par Pro Natura. La route cantonale passant près du lac de Morgins, dans le canton du Valais, devait être rénovée. Mais l'argent à disposition ne permettait pas d'assainir dans le même temps les crapauds. Pour éviter que les amphibiens ne soient écrasés par les voitures, Pro Natura soutient le projet.

Ce ne sont là que quelques d'exemples parmi d'autres. Ils illustrent les grosses carences de l'Etat dans le domaine de la protection de la nature et une tendance à faire réaliser certaines tâches aux particuliers. A la suite des réductions budgétaires des cantons – la protection de la nature est proportionnellement bien plus touchée que d'autres postes –, les services de protection de la nature, faute de mieux, cherchent des solutions pour

## Valeur ajoutée du Parc national suisse

**19,7 millions de francs**

Valeur ajoutée générée par les visiteurs du parc par année

**240 emplois**

créés par le tourisme d'été en lien avec le Parc national

**3,2 millions de francs**

Contribution annuelle du secteur public au Parc national suisse

## Valeur ajoutée des projets de conservation de la nature pour l'économie régionale

Pro Natura «Projet Pierre le chevrier»,  
Revalorisation de prairies et pâturages secs  
dans le Haut-Valais (VS, zone de montagne IV)

Coûts totaux: 156 520.-

Durée du projet: 5 ans

Périmètre du projet: 6 hectares

Illustrations: Vera Howard



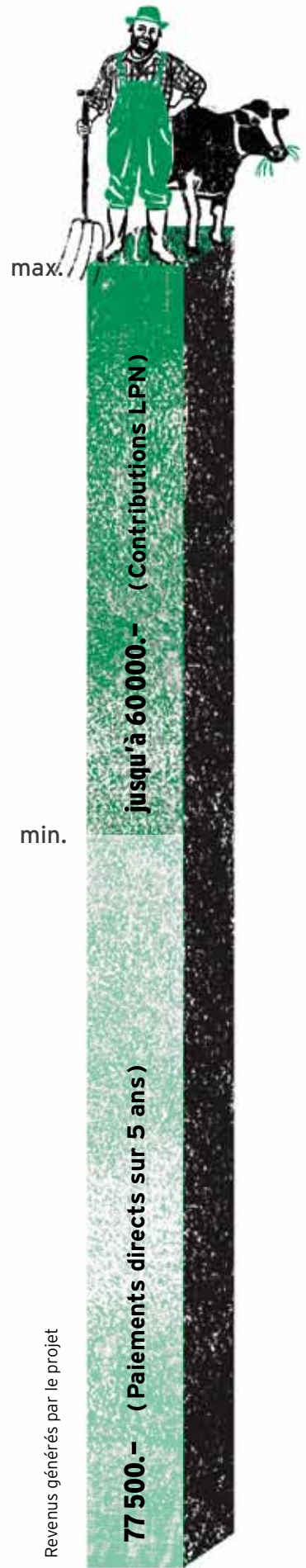
Entreprise forestière / VS



Service civil / VS



Bureau d'études en environnement / VS



Agriculteurs / VS





à propos

## « Continuer comme avant » ne suffit pas

Dans son rapport sur l'état et le développement de la biodiversité en Suisse paru en juillet dernier, le Conseil fédéral le dit clairement : « Près de la moitié de tous les types de milieux naturels présents en Suisse sont menacés. Nombre de milieux de valeur ne subsistent plus que sous une forme résiduelle et leur rétablissement, pour autant que cela soit possible, exige de gros moyens. En outre, les milieux naturels et leurs espèces caractéristiques restent soumis à une forte pression. »

Une appréciation que partage Pro Natura. Les efforts consentis ces dernières décennies par la Confédération, les cantons, les communes, les organisations et les privés ont certes déployé leurs effets. Mais ces succès ne permettent pas d'infléchir la tendance négative générale. Les atteintes à la nature se poursuivent insidieusement. Même après l'adoption du plan d'action pour la biodiversité, des efforts bien plus importants sont nécessaires. Longtemps différé, le plan d'action a été allégé. Il ne contient qu'une partie des mesures nécessaires. Et les moyens prévus pour sa mise en œuvre sont tout aussi maigres.

La protection de notre flore et de notre faune, tout comme la préservation des multiples milieux naturels, sont ancrés dans la Constitution comme tâche de la Confédération et des cantons. Compte tenu de cette évolution alarmante, il reste beaucoup à faire, en particulier pour les pouvoirs publics. Il faut beaucoup plus de ressources financières, par exemple pour l'entretien des biotopes. L'OFEV estime que 18 millions de francs supplémentaires sont nécessaires annuellement pour la protection et l'entretien des biotopes d'importance nationale, à quoi s'ajoute un investissement unique de 1,6 milliard de francs pour la renaturation des biotopes.

Les investissements dans la protection de la nature sont aussi pertinents du point de vue économique, car les coûts induits pour les services écosystémiques à compenser si nous « continuons comme avant » sont bien plus élevés que les dépenses pour protéger la nature. A cela s'ajoute que les travaux d'entretien, par exemple, sont donnés aux entreprises locales et soutiennent donc l'économie régionale. Le tourisme en ressort aussi gagnant : la Confédération verse près de 3,2 millions de francs par an au Parc national suisse. La valeur ajoutée touristique du parc s'élève chaque année à 20 millions de francs.

Pour préserver et revaloriser la nature sur l'ensemble du territoire, il faut en outre de nouveaux instruments d'indemnisation et de financement, ainsi qu'une réorientation de la politique de subvention, qui s'alignent sans contradictions sur la préservation et le développement des valeurs naturelles. « Continuer comme avant » ne suffit pas. Il est temps que les responsables politiques s'en rendent compte.

SILVA SEMADENI est présidente de Pro Natura.

la nature et développent davantage de partenariats avec des organisations privées, en particulier pour la revitalisation et l'entretien des biotopes nationaux. Certes la Confédération met des fonds à disposition pour ces tâches dans le cadre de conventions-programmes, mais ces fonds ne sont libérés que lorsque le canton et les communes assument leur part. Quand ce n'est pas le cas, toujours plus d'organisations privées interviennent pour que les fonds fédéraux soient débloqués. L'engagement des particuliers va bien au-delà des biotopes nationaux. Les vêtements des collaborateurs du Parc national, par exemple, portent à côté de la croix suisse les logos d'entreprises qui soutiennent financièrement le parc.

### Les priorités de Pro Natura

Pro Natura dépense environ 8 millions de francs par année pour protéger la nature sur le terrain. Cela représente 60 francs par membre. De plus, près de 40 000 heures de travail sont accomplies par des bénévoles. Dans le choix de ses projets, Pro Natura se focalise sur les réserves naturelles qu'elle sauvegarde et prend en charge. Mais il est également important de préserver d'autres secteurs pour des objectifs de protection de la nature. Un contrat pour la création d'une nouvelle réserve forestière a pu être conclu récemment dans la commune de Sigriswil (BE). Les projets de conservation des espèces et de valorisation des biotopes doivent être réalisés dans des habitats naturels différents, des marais jusqu'aux zones d'habitation. Pro Natura apporte ainsi une contribution importante à la conservation de notre nature. Mais ce n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan. Dans de nombreux endroits, des milieux naturels précieux perdent en surface et en qualité. Les effectifs d'espèces animales et végétales menacées continuent de diminuer.

### Quatre tasses de café: la valeur de nos biotopes

La nature occupe une place de choix dans le cœur des Suisses et des Suissesses. En témoignent les images sur papier glacé des magazines et les belles photos des réserves naturelles de Pro Natura dans les prospectus touristiques. Mais nous sommes encore trop peu conscients que nous devons investir plus d'argent dans la sauvegarde de cette nature. Pour l'entretien des biotopes les plus précieux, la Confédération et les cantons versent un montant équivalant à quatre tasses de café par habitant et par année. On pourrait sûrement se permettre quelques tasses supplémentaires.

URS TESTER dirige la division biotopes et espèces chez Pro Natura.